



Campagne nationale de sensibilisation du Médiateur de la République et de la Chefferie traditionnelle sur la Paix et la Cohésion sociale



• Man donne le top départ

Des Médiateurs délégués installés à Bondoukou, Korphogo, Bouaké, Guiglo et Duékoué



**Demande d'extension
du plateau continental marin**

**Négociation réussie pour
le Médiateur de la République**



SOMMAIRE

EDITO :

P. 3

- 2020, une année placée sous le signe de la mobilisation autour de la paix...

TEMPS FORTS

P. 4 à 6



- Le personnel salue les actions du Médiateur de la République

AUDIENCES

P. 7 et 8



- L'Ambassadeur du Royaume de Belgique chez le Médiateur de la République
- La cour royale de Bonoua reconnaissante au Médiateur de la République

A L'AFFICHE

P. 14 à 20



- Le Médiateur de la République lance les grandes rencontres pour la paix et la cohésion sociale

NATION

P. 29



- Lutte contre le Covid 19
- Des Institutions de la République apportent leur soutien au Gouvernement

Transfert du siège de la Médiation à Yamoussoukro

Le Médiateur de la République visite les bureaux

En attendant l'ouverture officielle du siège de l'Institution à Yamoussoukro, le Médiateur de la République, Adama Toungara, a procédé, le jeudi 28 mai 2020, à la visite des bureaux.



Logés dans l'enceinte de la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la Recherche de la Paix de Yamoussoukro, les bureaux du siège de l'Institution "Le Médiateur de la République" ont été visités par une délégation de l'organe de médiation conduite par son premier responsable, Adama Toungara. Au terme de cette visite, qui a été guidée par Coulibaly Valy Pierre, conseiller technique, le Médiateur de la République a eu une séance de travail avec les membres de la délégation qui l'accompagnait. Il en ressort que les bureaux sont fins prêts pour accueillir une partie du personnel de

l'Institution.

Aussi, le Médiateur de la République a instruit son Directeur de Cabinet à l'effet de procéder, dans un court délai, à l'affectation des premiers agents de l'Institution à Yamoussoukro.

L'organe de médiation est la troisième institution de la République à s'installer à Yamoussoukro après la Chambre nationale des rois et chefs traditionnels et le Sénat, toute chose qui traduit en acte concret l'engagement du Président de la République, Alassane Ouattara, à donner à Yamoussoukro ses attributs de capitale politique et administrative de la Côte d'Ivoire.



NOTRE SITE WEB

www.mediateur-republique.ci



2020, une année placée sous le signe de la mobilisation autour de la paix...

Mobiliser les Ivoiriens autour de la consolidation de la paix et de la cohésion sociale ; œuvrer pour une échéance électorale apaisée afin que la Côte d'Ivoire poursuive son développement.

Ce sont les principaux chantiers que le Médiateur de la République entend ouvrir en cette année 2020. Il les a présentés le 27 janvier 2020, à la traditionnelle cérémonie d'échanges de vœux de nouvel an entre le personnel et lui. Le premier responsable de l'Institution de médiation entend sensibiliser les Ivoiriens sur la nécessité de la paix, de la cohabitation harmonieuse de toutes les communautés vivant sur cette terre ivoirienne.

Cette volonté se traduit entre autres par l'organisation d'une campagne nationale de sensibilisation des populations dénommée **"Les Grandes Rencontres du Médiateur de la République"**, des exhortations à une réelle prise de conscience des bienfaits de la paix. « Notre pays va vivre cette année une échéance électorale importante, et au regard de l'inquiétude qui s'empare déjà de certains de nos compatriotes, j'envisage d'organiser des Grandes Rencontres avec les chefs traditionnels pour lancer un appel à la paix et inviter les Ivoiriens à adopter un comportement responsable pour offrir, à notre pays, les chances de poursuivre son développement dans la sérénité », avait-il déclaré.

Sur le chantier de la paix et de la cohésion sociale, le Médiateur de la République, Adama Toungara, n'a de cesse d'**inviter** les acteurs politiques au bon ton et à des comportements responsables. De Dimbokro à Bondoukou en passant par Korhogo, Béoumi, Zouan-Hounien, Danané, Duékoué et Man, son message n'a pas varié : **« Je demande le bon ton dans les débats politiques. Evitons les paroles qui blessent. La parole peut être aussi dangereuse et dévastatrice qu'une balle tirée d'un fusil. Ne transformons pas le débat politique et le jeu démocratique en des foires d'injures et d'insultes. Evitons que, par nos comportements et nos paroles, notre pays renoue avec les vieux démons de la division et de la haine. Aux chefs traditionnels, aux guides religieux, aux femmes et aux jeunes, je demande d'être des artisans de paix et de la cohésion sociale »**, a-t-il dit partout où il est passé. L'année 2020 sera également marquée par le transfert du siège de l'Institution à Yamoussoukro, la capitale politique et administrative de notre pays et ville natale du père-fondateur de la Côte d'Ivoire

moderne, Félix Houphouët-Boigny, qui a toujours fait de la médiation une arme privilégiée dans le règlement des conflits.

Logé dans l'enceinte de la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la Recherche de la Paix de Yamoussoukro, le nouveau siège de l'Institution "Le Médiateur de la République" attend son ouverture solennelle. Mais déjà, les bureaux qui sont fins prêts accueillent depuis ce mois de juin, une partie du personnel de l'Institution.

Le Magazine d'information **"Le Médiateur"**, dans ce premier numéro de l'année, réalisé exceptionnellement en semestriel (janvier-juin), est consacré aux principales activités réalisées. Ainsi, vous découvrirez le compte-rendu des cérémonies d'installation des Médiateurs délégués des régions du Cavally et du Guémon, les temps forts de la Grande Rencontre de Man qui a réuni plus de 500 chefs traditionnels du Tonkpi, du Cavally et du Guémon, le 22 février 2020, à l'amphithéâtre Alassane Ouattara de l'Université de Man.

Ce numéro rappelle aussi la mission réussie du Médiateur de la République, effectuée, le 27 février 2020, à New-York, dans le cadre des négociations sur la demande d'extension du plateau continental marin formulée par la Côte d'Ivoire.

En outre, vous revivrez dans la rubrique **« RETRO 2019 »**, les activités d'envergure menées au cours de l'année 2019 notamment :

- la 1re édition des Journées portes ouvertes des Institutions de la République, organisées par le ministère en charge des Relations avec les Institutions ;
- le lancement de l'élaboration du Plan stratégique 2020-2022 de l'Institution ;
- la 1re édition de l'Exposition internationale des Ombudsmans et Médiateurs, tenue à Abuja, au Nigeria.

Cette édition revient également sur la 3e réunion du Comité mixte Côte d'Ivoire-Ghana, chargé de la mise en application de la décision de la Chambre spéciale du Tribunal international du droit de la mer (Tidm) et quelques audiences phares du Médiateur de la République.

Autant d'actions qui traduisent éloquentement la volonté du Médiateur de la République de positionner l'Institution de médiation auprès des populations.

BONNE LECTURE A TOUTES ET A TOUS.

SORO DOH Siélé

Sous-Directeur Presse et Communication



Médiateur

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DU MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE

Directeur de Publication : Adama TOUNGARA, Médiateur de la République

Supervision : Daouda TANON, Directeur de Cabinet

Rédacteur en Chef : SORO DOH Siélé, Sous-Directeur Presse et Communication

Ont participé à la rédaction de ce numéro : SORO DOH Siélé, NARGADÉNÉ Marie Désirée, DJENI Ange, EQUIEN MOUROU Antoine

Photos : KAMBOU Kontini Correction : Vital Kouamé

Composition Graphique, Typons, Impression : SAN Kouabenan

Tirage : 500 exemplaires

Tél/fax : (225) 22 44 21 68 / (225) 22 44 21 44

E-mail : mediateur@aviso.ci Site Web : www;mediateur-republique.ci



Cérémonie de Présentation des vœux de nouvel an

Le personnel salue les actions du Médiateur de la République

Le personnel de l'Institution de médiation a présenté ses vœux de nouvel an au Médiateur de la République, Adama TOUNGARA, au cours d'une cérémonie conviviale, le lundi 27 janvier 2020, à la Permanence de l'Institution, à Cocody.

Le porte-parole, Kougnon-Doré Marie-Louise, a souhaité une année de santé, de bonheur et de paix au président de l'Institution, à son épouse et aux membres de sa famille avant de prier Dieu de garder ses pas. **«Nous prions le Tout-Puissant de veiller sur chacun de vos pas et sur tous vos proches tout au long de cette année»**, a-t-elle indiqué.

Elle lui a en outre traduit l'admiration du personnel du fait du bon travail accompli à la tête de l'Institution depuis qu'il en a pris les rênes en 2018. **«Ce moment de présentation de vœux constitue certes une occasion de retrouvailles fraternelles, chaleureuses et conviviales, mais il représente surtout une occasion privilégiée pour faire un bilan de nos activités au cours de l'année écoulée et définir les perspectives pour la nouvelle année»**, a souligné Mme Kougnon. Et



Le Secrétaire Général Haddad N'guessan-Zékré Suzanne, présente ici ses vœux au Médiateur de la République

d'ajouter : **« L'année 2019 a vu, sous votre autorité, une implication plus forte de l'organe de médiation dans le dénouement des différentes crises sociales et communautaires qui ont secoué l'école ivoirienne et plusieurs régions du pays. L'année 2019 a également été marquée par l'ouverture de trois délégations de l'Institution dans les villes de Bondoukou, Korhogo et Bouaké et par les missions de paix menées à Béoumi, Zuénoula, Bin-**

Houyé, Grand-Béréby, M'Bengué». La représentante des travailleurs a également salué l'élaboration du plan d'action stratégique de l'Institution et la signature de plusieurs arrêtés et textes résultant des recommandations des journées de réflexion de Yamoussoukro en septembre 2018. Il s'agit entre autres, des arrêtés portant guide de procédure de saisine et d'instruction des requêtes, Conseil de médiation et profil de carrière. Le personnel a aussi remercié le Médiateur de la République pour son soutien au projet de promotion immobilière en sa faveur.

Les travailleurs ont par ailleurs assuré le Médiateur de la République de leur soutien dans sa volonté de faire de l'organe de médiation une institution proactive et forte au service des citoyens. **«Les défis sont grands et nombreux pour l'Institution de médiation en 2020, année électorale. Les populations attendent de nous des actes forts, et nous nous engageons à travailler à vos côtés, avec dévouement, pour relever ensemble ces défis dans une démarche de qualité et d'excellence»**, a conclu Kougnon-Doré Marie-Louise..



La porte-parole du personnel, KOUGNON-DORE Marie-Louise

Cérémonie de Présentation des vœux de nouvel an

Le Médiateur de la République annonce les Grandes Rencontres avec les populations

Lors de la traditionnelle cérémonie de présentation des vœux de l'Institution, le 27 janvier 2020, le Médiateur de la République a invité le personnel à la mobilisation pour relever les défis de la prévention des conflits et de la consolidation de la paix et de la cohésion sociale. Aussi a-t-il annoncé, l'organisation des Grandes Rencontres avec les populations afin de les sensibiliser à la paix en cette année électorale. Ci-dessous de larges extraits de son allocution.

Mesdames et Messieurs,
Chers collaborateurs

L'avènement d'une nouvelle année offre ainsi aux hommes des moments festifs, des instants de partage de bonheur, d'amour, de fraternité et d'échanges de vœux. C'est également un moment propice pour les organisations de jeter un regard sur le parcours de l'année écoulée et de tracer les grandes orientations et perspectives de la nouvelle année.

Ainsi, à travers votre **porte-parole, Madame Kougnon Doré Marie-Louise**, vous avez formé pour moi, ma famille et mes proches, d'excellents vœux pour 2020 et je vous en remercie.

En retour, j'adresse à chacune et à chacun de vous, à vos familles, vos proches, mes vœux choisis de parfaite santé, de bonheur et de prospérité partagés.

Mesdames et Messieurs,



Que devons-nous retenir de l'année qui vient de s'achever ?

Le porte-parole du personnel vient de faire un large éventail des actions que nous avons pu conduire ensemble.

Le rapport 2019 de l'Institution qui est en cours d'élaboration viendra consolider le tableau de nos activités tant au titre de la saisine de nos concitoyens qu'au titre des conflits majeurs qu'a connus notre pays.

Pour la circonstance, je relève deux faits majeurs. Il s'agit :

- de la longue grève qui a secoué les secteurs de l'Education et de l'Enseignement supérieur particulièrement l'Université Félix Houphouët-Boigny ;
- et du tragique conflit intercommunautaire de Béoumi. ►►►



Le personnel a accueilli avec joie les réformes du Médiateur de la République.



Ces deux crises ont vu l'implication judicieuse de notre Institution. Notre facilitation et notre conciliation entre les acteurs ont permis d'apporter l'accalmie en milieux scolaire et universitaire, permettant la reprise des cours d'une part et d'autre part de ramener la paix, la quiétude au sein des communautés vivant à Béoumi où la méfiance, les ressentiments avaient altéré le tissu social.

C'est le lieu de féliciter chacune et chacun de vous pour l'excellent travail que vous avez abattu tout au long de l'année 2019, pour la paix, la cohésion sociale et le respect des droits du citoyen dans notre pays.

En effet, les conflits intercommunautaires et ses effets néfastes qui surviennent çà et là, viennent conforter mon engagement à faire de notre Institution, une Institution proactive dans l'identification, l'analyse et la gestion des conflits. Et comme j'aime à le dire, nous devons anticiper la survenue des conflits susceptibles de fragiliser la cohésion sociale et l'Unité nationale.

Mesdames et Messieurs,

Comme en 2019, l'année 2020 sera encore marquée par des défis nouveaux.

Sur le plan organisationnel :

- Nous allons poursuivre notre politique de déconcentration avec l'ouverture d'autres délégations de l'Institution dans des chefs-lieux de région avec l'objectif de rapprocher davantage les services de médiation des populations. Il s'agit pour nous de faire de l'Institution de médiation, un



Le Médiateur de la République entouré de quelques collaborateurs

interlocuteur privilégié dans la prévention, le règlement pacifique des conflits, la promotion de la paix.

Je tiens à vous informer ici, de l'ouverture, le 30 janvier prochain, à Duékoué et Guiglo, des Délégations des régions du Guémon et du Cavally. Nous installerons également, au cours de cette année, une Délégation du Médiateur de la République à Gagnoa pour les régions du Gôh, du Lôh-Djiboua et de la Nawa.

- Nous allons réactiver les Comités de veille et d'écoute pour les rendre plus opérationnels afin de prendre en compte la question de l'alerte précoce, à savoir, identifier, analyser les risques potentiels de conflit dans nos régions.

Sur le plan fonctionnel :

- Nous allons doter l'Institution de médiation d'un Plan stratégique ambitieux sur la période 2020-2022 afin de mieux répondre aux attentes de nos populations en besoin de

consolidation de la démocratie et de l'Etat de droit, de promotion de la paix et de cohésion sociale ;

- une participation plus remarquable au rayonnement de l'administration ivoirienne dans l'optique d'offrir aux usagers un service public de qualité;
- le renforcement de la visibilité de l'Institution aux fins d'une meilleure appropriation de la médiation par les populations.

Mesdames et Messieurs,

L'année 2020 coïncide avec une échéance électorale très importante pour notre pays. Et nous constatons que beaucoup de nos concitoyens appréhendent cette échéance avec angoisse.

Le Médiateur de la République dont la mission essentielle est la préservation de la cohésion sociale et la paix, saisira toutes les occasions pour exhorter les Ivoiriens et les acteurs politiques, les journalistes à faire preuve de retenue dans leurs discours, leurs actes et à bannir tout ce qui est susceptible de porter atteinte à la paix, la cohésion sociale et à l'Unité nationale. Aussi **le Médiateur de la République va-t-il organiser des Grandes Rencontres avec les populations en vue de les sensibiliser et les mobiliser autour de la paix.** Cette activité qui débute le 22 février prochain à Man se poursuivra dans plusieurs chefs-lieux de région.

Au moment de clore mon propos, je vous réitère mes vœux, les meilleurs. Je tiens également à former des vœux de santé, de paix et de prospérité à l'endroit de vos familles et tous ceux qui vous sont chers.

Je vous remercie



Des Médiateurs délégués ont tenu à partager cet instant avec le Médiateur de la République.

Audiences du Médiateur de la République

L'Ambassadeur du Royaume de Belgique salue le rôle du Médiateur de la République dans la résolution des conflits

SEM Michael Wimar, ambassadeur du Royaume de Belgique, a été reçu en audience, le jeudi 19 décembre 2019, par le Médiateur de la République.

Réçu en audience par le Médiateur de la République, l'ambassadeur du Royaume de Belgique en Côte d'Ivoire a salué le rôle important que joue l'Institution "Le Médiateur de la République" dans le règlement des crises entre le citoyen et l'Administration. **« C'est un honneur d'être reçu par le Médiateur de la République. Cette Institution exerce un rôle important dans les résolutions des conflits »,** a souligné SEM Michael Wimar.

Il a ajouté qu'à l'instar de la Côte d'Ivoire, le Royaume de Belgique s'est doté d'un outil de médiation pour réguler les rapports entre l'Etat et les citoyens. Le diplomate s'est également dit ravi de constater que l'Institution ivoirienne de médiation a intégré dans ses missions la question des conflits internationaux. **« Nous avons eu à échanger sur une tâche qui incombe à la Médiation. Il s'agit de la résolution des conflits internationaux. Mon pays est engagé sur la question. Nous siégeons au Conseil de sécurité de l'ONU et nous avons fait de la médiation dans les règlements des crises, une de nos priorités »,** a-t-il relevé.



Michael Wimar a en outre salué l'engagement du Médiateur de la République à faire de la femme, un pilier dans le processus de médiation en Côte d'Ivoire. Aussi s'est-il réjoui de la nomination d'une femme à la tête de la Délégation du Médiateur de la République, à Bouaké.

Pour sa part, le Médiateur de la République, Adama TOUNGARA, a instruit son hôte sur les missions que mène son Institution, entre autres, la consolidation de la paix et le renforcement de la cohésion sociale entre les différentes communautés vivant en Côte d'Ivoire.



Des collaborateurs du Médiateur de la République et de l'Ambassadeur ont assisté à la Médiation

Après l'intronisation du 22e Roi de Bonoua

La cour royale remercie le Médiateur de la République



La rencontre s'est déroulée dans la pure tradition abouré.

Trois mois après l'intronisation du 22e roi Ehiwé de Bonoua, Sa Majesté Miessan Kacou Venance, une forte délégation de la cour royale, conduite par la tête couronnée, s'est rendu à Abidjan, le lundi 16 mars 2020, pour y rencontrer le Médiateur de la République, Adama Toungara. Il s'agissait pour les hôtes du Médiateur en chef de lui traduire leurs reconnaissance pour son implication dans le dénouement heureux de la crise née dans le royaume relativement à la désignation du successeur de Nanan Aka Ahouré François, décédé, le 21 novembre 2012.

« C'est un devoir divin de venir dire merci au Médiateur de la République, lui témoigner, ainsi qu'à ses collaborateurs notamment le doyen Henri Goba, notre reconnaissance et notre gratitude. En effet, dans la crise née au sein de la royauté relativement à la désignation du successeur de Nanan Aka Ahouré François, 21e roi des Abourés de Bonoua, décédé le 21 novembre 2012, l'Institution "Le Médiateur de la

République" s'est saisie du dossier qui a abouti à un dénouement heureux, avec la désignation et l'intronisation du 22e Roi des Abourés de Bonoua », a dit le porte-parole de Sa Majesté Miessan Kacou Venance.

Par ailleurs, la délégation a sollicité du Médiateur de la République une journée d'hommage pour lui dire officiellement merci devant les populations de Bonoua.

Ravi du dénouement heureux de cette crise née après le décès du 21e roi des Bonoua, le Médiateur de la République a encouragé son successeur à œuvrer au rassemblement et à la cohésion sociale du Royaume.

Sa Majesté Miessan Kacou Venance a été intronisé le jeudi 19 décembre 2019, à la Place Kadio Amangoua de Bonoua.



Le Roi et la cour royale posent pour la postérité avec le Médiateur de la République

Le Secrétaire général en visite de travail dans les délégations



A la délégation de Man



A la délégation de Korhogo

Mieux s'imprégner du fonctionnement des délégations régionales, toucher du doigt leurs difficultés quotidiennes, c'est l'objectif des missions que mène le Secrétaire général de l'Institution, Mme Haddad N'Guessan-Zékré Suzanne, dans les Délégations de l'Organe de médiation. Ces missions l'ont conduite, en décembre 2019, dans les Délégations de Man, d'Odienné puis elles se sont poursuivies en février et mars 2020, à Korhogo, Bondoukou et à San-Pedro.

Après ces étapes, la Secrétaire générale a dû marquer une pause du fait de la pandémie de la maladie à Coronavirus.

Des délégations de Man à San-Pedro en passant par celles d'Odienné, Korhogo et Bondoukou, Madame le Secrétaire général et son équipe composée de Koné Tanguy Dimitri et de Kla Konan, respectivement Directeur des Affaires Juridiques et des Requêtes et Sous-directeur du Renforcement de la Cohésion Sociale, ont eu des séances de formation avec les Médiateurs

délégués et l'ensemble de leurs personnels. Au menu de ces formations, la charte d'éthique et de déontologie de l'Institution de médiation, la gestion des requêtes, l'alerte précoce et le renforcement de la cohésion sociale. Outre ces séances de formation, des actions de communication ont été réalisées avec la presse locale notamment des interviews et des points de presse. Toutes ces actions visent à vulgariser les missions et activités de l'Institution de médiation.



A la délégation de Bondoukou



A la délégation de San-Pedro

L'Institution de médiation se rapproche des populations

Le Cavally et le Guémon ont leurs Médiateurs délégués

Après l'ouverture des Délégations de Bondoukou, Korhogo et de Bouaké, le Médiateur de la République, Adama TOUNGARA, poursuit sa politique de déconcentration des services de l'organe de médiation avec l'installation des Médiateurs délégués du Guémon et du Cavally.

Dans les régions du Cavally et du Guémon, les Délégations de l'Institution de médiation seront dirigées par DO Zéanégnon Georges et DOH Joseph Blanchard. Ils ont été installés à Guiglo et à Duékoué, le 30 janvier dernier par le Médiateur de la République, Adama TOUNGARA.

Comme à Bondoukou, Korhogo et Bouaké, le premier responsable de l'organe de médiation a instruit les populations de Guiglo et de Duékoué sur les missions, le fonctionnement et le mode de saisine de son Institution. « L'Institution "Le Médiateur de la République" a pour rôle essentiel de régler, par la médiation, les différends de toute nature pouvant survenir entre les administrés et l'administration publique ainsi que tout organisme investi d'une mission de service public. Elle a également pour mission de contribuer au renforcement de la cohésion sociale », a-t-il expliqué. Poursuivant, le Médiateur de la République a précisé que « le Médiateur délégué représente le Médiateur de la République dans les régions au titre desquelles il est nommé et à ce titre, il y



Coupe du ruban symbolisant l'ouverture des services de l'Institution à Guiglo

exerce les attributions dévolues à celui-ci par les dispositions législatives et réglementaires ». Il a ajouté qu'il attendait des deux Médiateurs délégués, qu'ils se mettent résolument au service des populations pour répondre à leurs attentes de bonne gouvernance administrative et de renforcement du vivre-ensemble.

« Dans l'exercice de ses fonctions, le Médiateur délégué constitue un appui pour les Autorités préfectorales,

les Chefs traditionnels, les Guides religieux en tant qu'un nouvel acteur dans le règlement des conflits sociaux, intercommunautaires », a-t-il souligné. Le Médiateur de la République a par ailleurs annoncé la tenue d'une campagne nationale de sensibilisation et de mobilisation autour de la paix et de la cohésion sociale dénommée « Les Grandes Rencontres » avec les rois et chefs traditionnels.



DO Zéanégnon Georges, Médiateur délégué de la région du Cavally



De nombreux chefs traditionnels ont assisté à la cérémonie d'installation du Médiateur délégué de la région du Cavally

L'Institution de médiation se rapproche des populations



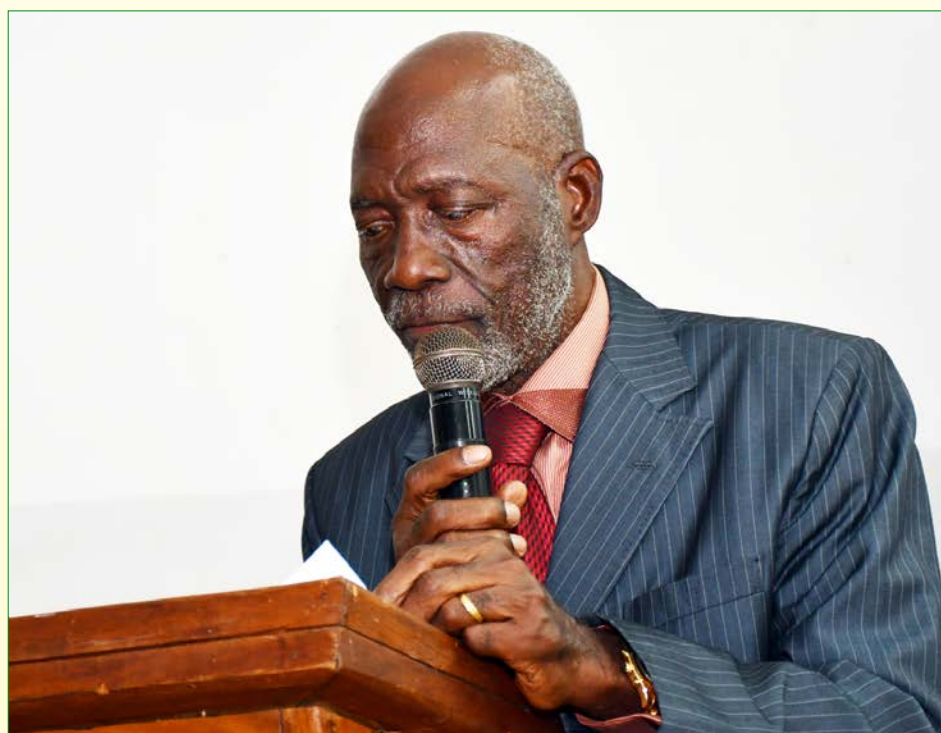
Le Médiateur délégué du Guémon recevant la clé de son véhicule

« Notre pays va vivre cette année, une échéance électorale importante, et au regard de l'inquiétude qui s'empare déjà de certains de nos compatriotes, j'envisage d'organiser des Grandes Rencontres avec les Rois et Chefs traditionnels, dans des localités choisies pour lancer un appel à la paix et à la cohésion sociale en invitant tous les Ivoiriens à adopter un comportement responsable pour offrir à notre pays la chance de poursuivre son développement économique dans la sérénité », a justifié le président de l'Institution de médiation.

Après leur installation, les deux Médiateurs délégués ont promis de se mettre au travail afin de juguler toutes les menaces de conflit. Quant à la population, c'est avec joie qu'elle a accueilli l'ouverture des Délégations de l'Institution de médiation. « **Nous sommes heureux de savoir que des Médiateurs sont installés dans nos régions. Nos problèmes seront vite gérés ici. Merci au Président de la République et au Médiateur de**

la République Adama TOUNGARA qui ont pensé à nous. Nous allons l'aider dans sa mission », ont promis les

différents portes-parole.



Doh Joseph Blanchard, Médiateur délégué du Guémon



Demande d'extension du plateau continental marin formulée par la Côte d'Ivoire

Notre pays obtient 14.660 km² dans l'océan Atlantique

Négociation réussie pour le Médiateur de la République, Adama Tounkara. Après quatre ans d'intenses réunions (vingt-cinq, au total) entre les membres de la Commission plénière des limites du plateau continental des Nations-Unies et de la Sous-commission d'une part et les représentants de la Côte d'Ivoire d'autre part, **le dossier de la demande d'extension de son plateau continental, formulée par la Côte d'Ivoire, au-delà des 200 miles marins** vient de connaître un verdict heureux pour notre pays.



Al Azri a remis au Médiateur de la République l'accord de l'ONU pour l'extension du bassin sous-marin ivoirien

Le 27 février dernier, au siège de l'Organisation des Nations Unies à New York, la Commission des Limites du plateau continental, présidée par Al Azri, a remis, à l'occasion d'une audience solennelle à la République de Côte d'Ivoire ses Recommandations relatives à la fixation des limites extérieures de son plateau continental. Notre pays obtient ainsi **14.660 km² dans l'océan Atlantique**. Dans ce nouvel espace sous-marin qui,

selon les experts, est riche en hydrocarbures et en ressources halieutiques, la Côte d'Ivoire pourra faire des recherches.

C'est en mars 2016 que notre pays a déposé son dossier aux fins de l'extension de son plateau continental auprès de la Commission des limites du plateau

continental, conformément au paragraphe 8 de l'article 76 de la Convention des Nations Unies sur le Droit à la Mer de 1982.

Lors des négociations, l'équipe de Côte d'Ivoire était dirigée par le Ministre du Pétrole et de l'Energie d'alors, Adama Tounkara, aujourd'hui Médiateur de la République.

Le Communiqué de l'audience solennelle du 27 février 2020

Le 27 février 2020 au siège de l'Organisation des Nations Unies à New York, la Commission des Limites du Plateau Continental, entité faisant partie des organes de l'Organisation des Nations Unies, a remis à l'occasion d'une audience solennelle à la République de Côte d'Ivoire ses Recommandations relatives à la fixation des limites extérieures de son plateau continental.

La Côte d'Ivoire obtient de la sorte une décision favorable pour sa demande d'extension de sa souveraineté sur le sol et le sous-sol de son espace sous-marin sur près de 14.660 km² dans l'océan Atlantique.

Cette décision historique et heureuse clôt un processus d'instruction qui a duré près de quatre ans et a donné lieu à vingt-cinq réunions entre les membres de la Commission Plénière et de la Sous-commission d'une part et les représentants de la Côte d'Ivoire d'autre part.

En mars 2016, la Côte d'Ivoire avait en effet déposé son dossier aux fins de l'extension de son plateau continental auprès de la Commission des Limites du

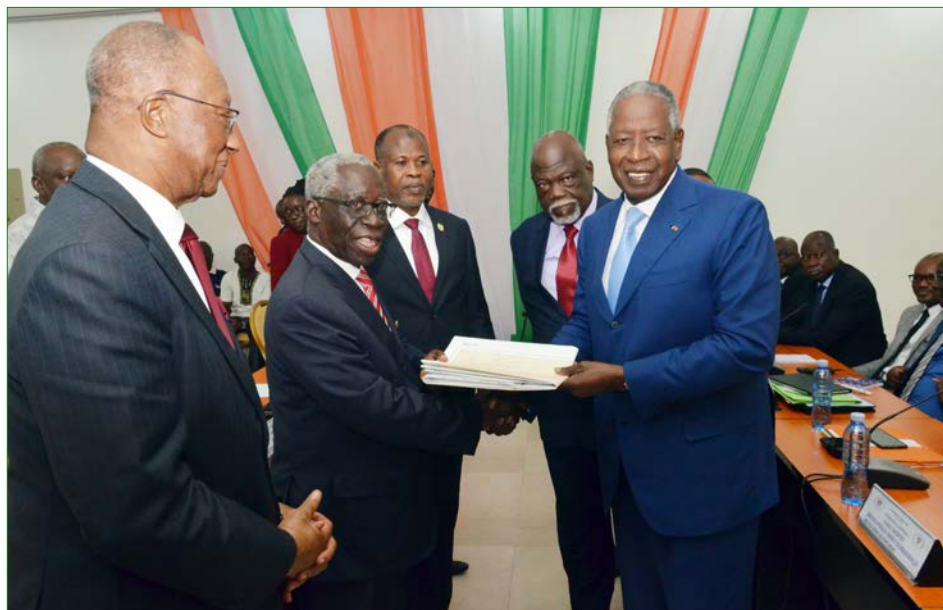
Plateau Continental, conformément au paragraphe 8 de l'article 76 de la Convention des Nations Unies sur le Droit à la mer de 1982.

Pendant la période de négociation, l'équipe de Côte d'Ivoire était dirigée par Monsieur le Médiateur de la République Adama TOUNKARA et comprenait Monsieur le Ministre Thierry TANOH précédemment Ministre de l'Energie et des Energies Renouvelables, l'actuel Ministre de l'Energie et des Energies Renouvelables, Monsieur Abdourahmane CISSE, le Conseiller Spécial du Premier Ministre, Maître Adama KAMARA, l'Ambassadeur et Représentant Permanent de Côte d'Ivoire auprès des Nations Unies, Son Excellence Léon H. Kacou ADOM, les experts de la Direction Générale des Hydrocarbures, de PETROCI et les experts internationaux, Maître Michel PITRON et Maître Isabelle ROUCHE du Cabinet Gide, ainsi que Dr Lindsay PARSON et Dr Rosemary EDWARDS de la société MZSL.

Fait à New York, le 27 février 2019
Adama TOUNKARA

Délimitation de la frontière maritime ivoiro-ghanéenne

Les deux pays s'accordent sur les cartes présentant la ligne frontière



Les deux chefs de délégation heureux du résultat obtenu après plusieurs semaines de travail

La Côte d'Ivoire et le Ghana ont procédé à la signature des cartes présentant la ligne de frontière entre les deux pays dans l'océan Atlantique. C'est l'un des points clés du communiqué final de la 3e réunion du comité mixte Côte d'Ivoire-Ghana, chargé de la mise en application de la décision de la Chambre Spéciale du Tribunal International du Droit de la Mer (TIDM) qui s'est tenue, les 19 et 20 septembre 2019, au Centre International de Conférences du Ministère des Affaires étrangères de Côte d'Ivoire, à Abidjan. Les documents ont été signés par le Médiateur de la République, Adama

Toungara, et le ministre d'Etat ghanéen, Yaw Osafo-Maafo, **«Nous venons dessiner les cartes des frontières communes entre nos deux pays, conformément à la décision du Tribunal international de la mer. La délégation ghanéenne que j'ai l'honneur de conduire est heureuse. Il est clair que cela va nous permettre de poursuivre de fructueux échanges dans les travaux à venir»**, a déclaré Yaw Osafo-Maafo, chef de la délégation ghanéenne.

Le Médiateur de la République, Adama Toungara, chef de la délégation ivoirienne, entouré du ministre du Pétrole, de l'Energie et des Energies renouvelables,

Abdourahmane Cissé, ainsi que du secrétaire d'Etat auprès du ministre des Transports, chargé des Affaires maritimes, Philippe Légré, a affirmé pour sa part que la signature des documents relatifs à la carte délimitant la frontière maritime s'inscrit dans le processus de l'accord-cadre de coopération en matière de frontière maritime et de ressources en hydrocarbure et autres ressources naturelles.

Le communiqué final de la 3e réunion du comité mixte indique également que les deux pays ont convenu d'étudier la faisabilité d'un projet de construction et d'exploitation d'une centrale thermique dont la fourniture en combustible gaz naturel proviendrait de ces voisins.

Après la décision de la Chambre Spéciale du Tribunal International du Droit de la Mer (TIDM), le 23 septembre 2017, à Hambourg, relative aux coordonnées géographiques des points définissant la ligne de la frontière maritime entre les deux pays, conformément à leur volonté commune de maintenir la fraternité, la coopération et les relations de bon voisinage, ils ont mis en place un comité mixte pour la mise en application de la décision du TIDM. Cette mise en application se traduit par le tracé de la ligne frontière maritime sur un fond de carte maritime consensuelle et l'adoption d'un accord-cadre de coopération en matière de frontière maritime, d'hydrocarbures et autres ressources entre les deux pays.



Les délégations ivoirienne et ghanéenne en séance de travail à Abidjan

Mobilisation autour de la paix et de la cohésion sociale

Le Médiateur de la République lance “les Grandes Rencontres” avec les chefs traditionnels à Man

Le Médiateur de la République, Adama TOUNGARA, a décidé d’organiser cette année une campagne nationale de sensibilisation et de mobilisation des populations dénommée “Les Grandes Rencontres du Médiateur de la République”. La ville de Man a ouvert, le samedi 22 février 2020, la série de ces rencontres.



Les chefs traditionnels ont accueilli avec joie l’initiative du Médiateur de la République

Le samedi 22 février 2020, l’amphithéâtre Alassane Ouattara de l’Université de Man a accueilli plus de 500 chefs traditionnels, guides religieux, présidents d’association de jeunes et de femmes et leaders de la société civile. Ils sont venus des régions du Tonkpi, du Guémon et du Cavally à l’invitation de l’Institution “le Médiateur de la République” et de la Chambre nationale des Rois et Chefs traditionnels de Côte d’Ivoire.

Le Médiateur de la République, Adama TOUNGARA, a expliqué les enjeux de cette rencontre : « **L’explosion des conflits communautaires dans plusieurs localités du pays faisant des morts, de nombreux dégâts et la destruction de biens auxquels**

s’ajoutent certaines crises sociales interpelle les Institutions étatiques en charge du renforcement de la cohésion sociale sur la nécessité de mener des actions diligentes pour renforcer le tissu social et garantir une paix durable dans notre pays. En collaboration avec la Chambre nationale des Rois et Chefs traditionnels, nous avons décidé d’organiser des rencontres avec les différentes chefferies de l’intérieur du pays, afin de mener une campagne nationale de sensibilisation à la paix et au vivre-ensemble surtout en cette année 2020 qui coïncide avec une importante échéance électorale en Côte d’Ivoire », a-t-il fait observer. Il a ajouté que « cette sensibilisation vise principalement à mettre en mission les chefs traditionnels de notre pays auprès de

leurs populations, afin de véhiculer quotidiennement des messages de paix, de tolérance et d’acceptation mutuelle ».

Gbizié Lambert, porte-parole du président de la Chambre nationale des Rois et Chefs traditionnels, Sa Majesté Tanoé Désiré, a, pour sa part, indiqué que cette initiative est un moyen de trouver des réponses adaptées à la situation sur le terrain. « **Garants des us et coutumes, gardiens de la paix et de la cohésion sociale dans nos communautés respectives, c’est de porter au niveau national, notre savoir-faire et notre détermination à œuvrer, sans relâche, à l’union, à la paix, à la cohésion sociale et au développement** », a-t-il déclaré.

NOTRE SITE WEB

www.mediateur-republique.ci



La Grande Rencontre de Man

Les conflits qui menacent la cohésion sociale dans le District des Montagnes



Le Médiateur délégué de la région du Tonkpi, Yoro Badia

Dans le souci de préserver un climat social apaisé et durable dans le District des Montagnes, le Médiateur de la République, en collaboration avec la Chambre nationale des Rois et Chefs Traditionnels (CNRCT), a initié une grande rencontre avec les Rois et Chefs traditionnels, les chefs des communautés, les leaders religieux et la société civile des régions du Cavally, du Guémon et du Tonkpi, sur le thème : « Mécanismes de consolidation de la paix et de renforcement de la cohésion sociale ». Cette rencontre qui a eu lieu, le 22 février 2020 à Man, a été précédée de missions d’écoute et d’échanges, conduites par les Médiateurs délégués des régions suscitées. Les équipes de l’Institution de médiation ont sillonné, du 14 au 21 février 2020, les treize (13) départements du District des Montagnes. Elles ont rencontré les différentes composantes de la population desdits départements : le corps préfectoral, les responsables régionaux et départementaux de la Chambre nationale des Rois et Chefs traditionnels, les chefs coutumiers et chefs de village, les chefs des communautés allogènes, allochtones et Cedeao, les guides religieux, les jeunes, les femmes, la société civile.

Ces rencontres ont permis aux équipes du Médiateur de la République de dresser une cartographie des conflits des treize départements et de proposer des solutions pour prévenir lesdits conflits.

Tableau de la cartographie des conflits dans le District des Montagnes		
Nature du conflit	Localisation du conflit	Facteurs déclencheurs
Conflits liés au foncier	Toulepleu, Taï, Bloléquin, Guiglo, Duékoué, Kouibly, Facobly, Bangolo, Man, Zouan-Hounien, Danané, Sipilou, Biankouma	- les difficultés liées à l’obtention du titre foncier ; - la délimitation des territoires villageois ; - l’occupation illicite des terres par les allogènes et les allochtones ; - la vente illégale des terres par les jeunes ; - l’occupation anarchique dans les forêts classées ; - la confiscation des terres des autochtones par les allogènes et allochtones après la crise postélectorale ;
Conflits liés à la Chefferie		- la contestation et la destitution des Chefs de village ; - le mode de désignation des Chefs de village, tribu et Chefs de canton ; - le problème de leadership entre des Chefs de village et des présidents de mutuelle ; - l’implication des chefs dans les problèmes politiques ; - le non-respect des us et coutumes
Conflits liés à l’exploitation des ressources naturelles		- la Forêt du Cavally - la forêt du Goin-Débé ; - la forêt du Scio - la forêt du Mont Péko
Conflits agriculteurs/éleveurs		- la non-application de l’arrêté des maires interdisant la divagation des bœufs ; - la destruction des champs
Conflits liés à la cohabitation des communautés		- l’installation dans les villages par affinité ethnique des allochtones et allogènes ; - le manque de solidarité des allochtones et allogènes dans la gestion des affaires des villages où ils sont installés ; - les frustrations des autochtones liées à l’occupation des forêts classées par les allochtones et allogènes ; - la diffusion des rumeurs et catégorisation des populations
Conflits liés à l’exercice de la politique		- la manipulation des populations par les hommes politiques ; - la course au leadership politique ; - la stigmatisation des militants politiques ; - le langage politique

Les recommandations de la rencontre de Man

Au terme de la présentation de la cartographie des conflits du District des Montagnes, le Médiateur délégué du Tonkpi, Yoro Badia, a au nom de ses collègues du Cavally et du Guémon, salué l’initiative du Médiateur de la République qui aura permis de faire l’état des lieux de la cohésion sociale et de formuler des recommandations dont la prise en compte pourra trouver des solutions aux problèmes qui fragilisent la paix et la cohésion sociale.

I- LA QUESTION FONCIERE

La question du foncier rural et des forêts classées a été notée avec force comme étant une source majeure des conflits dans le District des Montagnes. Aussi, la “Grande Rencontre de Man” a fait les propositions suivantes :

- vulgariser la loi sur le foncier en utilisant les langues locales ;
- faciliter l’acquisition des titres fonciers ;
- poursuivre le programme de délimitation des territoires de chaque village afin de contribuer à la réduction des conflits entre les villages ;
- faire respecter les termes de contrat entre les propriétaires terriens et les occupants ;
- respecter les normes de l’ONU relatives à l’occupation des forêts protégées ;
- déclasser des espaces pour installer les autochtones pour faire face à la forte démographie de la population.

II- LES CONFLITS LIES A LA CHEFFERIE



La délégation de l’équipe précurseur avec la notabilité de Bloléquin



La délégation du Médiateur de la République chez le président régional de la CNRCT du Guémon

Relativement aux problèmes qui minent la chefferie, il est recommandé le respect des us et coutumes dans les villages, d’associer, au besoin, la Chambre Nationale des Rois et Chefs Traditionnels dans les consultations populaires pour le choix des chefs de village.

III- LA PREVENTION ET LA GESTION DES CONFLITS COMMUNAUTAIRES

Sur cette question, il est recommandé la mise en place au sein des communautés, de Comités de Paix, de Veille et de Suivi de la situation de la cohésion sociale ; la création de plateformes communautaires afin de favoriser le dialogue intercommunautaire.

IV- LE RENFORCEMENT DE LA COHESION SOCIALE ET LA CONSOLIDATION DE LA PAIX

La rencontre de Man a proposé pour le renforcement de la cohésion sociale et de la consolidation de paix, des campagnes de sensibilisation sur la cohabitation pacifique et la paix ; la diffusion de messages sur les radios locales ; l’organisation de séminaires ou d’ateliers de sensibilisation sur le civisme, les rumeurs, les réseaux sociaux, le militantisme politique.

V- LES ELECTIONS DE L’AN 2020

Au cours des séances d’écoute, la pratique de la politique a été identifiée comme l’un des facteurs de menace de la cohésion sociale. Aussi a-t-il été recommandé la décrispation de l’environnement socio-politique pour des élections apaisées en 2020, l’organisation d’ateliers de sensibilisation sur les valeurs démocratiques au profit des populations. Notons que ces recommandations ont été bien accueillies par les 500 chefs traditionnels du District des Montagnes présents à la rencontre de Man. Ils ont salué la décision du Médiateur de la République de mettre en place dans les treize départements des Comités de Veille pour le suivi de la mise en œuvre des recommandations.

La chefferie traditionnelle est déterminée à œuvrer à la paix et à la cohésion sociale

A la Grande Rencontre avec la Chefferie des régions du Tonkpi, du Cavally et du Guemon, GBIZIE Lambert a livré le message de Sa Majesté AMON Désiré TANOË, président de la Chambre Nationale des Rois et Chefs Traditionnels de Côte d’Ivoire (CNRCT).



Gbizie Lambert, porte-parole du président de la CNRCT

- Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi, à l’entame de la présente intervention, d’exprimer la profonde gratitude de la Chambre Nationale des Rois et Chefs Traditionnels à l’égard de Monsieur le Médiateur de la République, pour l’invitation de collaboration à elle adressée, dans le cadre des Grandes Rencontres avec les populations sur les mécanismes d’instauration d’une paix durable en Côte d’Ivoire.

Mes remerciements vont également à l’endroit des Autorités administratives, de la Chefferie traditionnelle, des Guides religieux et de la Société civile pour l’accueil si fraternel dont la délégation de la Chambre Nationale des Rois et Chefs Traditionnels bénéficie depuis son arrivée. Je voudrais surtout me faire un agréable devoir, celui de transmettre à Monsieur

le Médiateur de la République, les chaleureuses salutations de son frère, Sa Majesté Amon TANOË Désiré, président de la CNRCT, empêché, ainsi que ses félicitations appuyées pour cette brillante initiative en faveur de la paix et de la cohésion sociale.

Le thème qui nous réunit ici interpelle chacun de nous, bien au-delà de la simple thématique de cette rencontre. En cette année électorale, il est plus que nécessaire d’œuvrer, main dans la main, au renforcement de la paix et de la cohésion sociale.

Les conflits communautaires, conflits fonciers et différends de toute nature, existent encore dans nos régions en dépit des instruments de dialogue et de cohésion mis en place par le Gouvernement. C’est pourquoi, l’initiative de Grandes Rencontres avec les populations, portée par le Médiateur de la République, est un moyen de trouver des réponses adaptées à la situation sur le terrain.

Honorables Rois et Chefs traditionnels, ce qui nous est demandé en tant que garants des us et coutumes, gardiens de la paix et de la cohésion sociale dans nos communautés respectives, c’est de porter au niveau national, notre savoir-faire et notre détermination à œuvrer, sans relâche, à l’union, à la paix, à la cohésion sociale et au développement. C’est une grande et noble mission que nous devons porter tous ensemble pour la Côte d’Ivoire.

Mesdames et Messieurs,

Si nous unissons nos efforts dans la prévention des conflits, alors nous aurons contribué durablement à la paix et à la cohésion sociale. Car il est établi que pour empêcher la résurgence des conflits, il faudra endiguer toutes les causes et conditions qui favorisent leur développement et leur existence. La chefferie traditionnelle est déterminée à jouer sa partition, au sein des communautés et au niveau national, à travers la Chambre Nationale des Rois et Chefs traditionnels.

Pour la Chambre Nationale des Rois et Chefs Traditionnels, l’on ne peut œuvrer efficacement à renforcer la paix et la cohésion sociale que de façon globale et intégrée, en allant à la rencontre des populations, en écoutant leurs propositions de solutions et de stratégies propres à leur contexte.

Cette démarche est beaucoup utilisée dans nos sociétés traditionnelles et je me réjouis de la forte présence des Chefs traditionnels ici, à cette importante rencontre.

C’est par ces mots que je voudrais clore mon allocution en souhaitant à toutes et à tous, de fructueux échanges.
Je vous remercie.

La Grande Rencontre de Man

L’appel à la paix et à la cohésion sociale du Médiateur de la République

A la Grande Rencontre avec la Chefferie des régions du Tonkpi, du Cavally et du Guémon, le Médiateur de la République, Adama TOUNGARA, a fait une importante déclaration, appelant les filles et fils de ces régions à promouvoir la paix et la cohabitation pacifique pour leur développement.



Je voudrais, à l’entame de mon intervention, vous remercier, toutes et tous, de votre présence ce matin à Man dans le cadre du lancement des Grandes Rencontres avec les populations, que l’Institution “Le Médiateur de la République” organise cette année, avec la collaboration de la Chambre Nationale des Rois et Chefs Traditionnels de Côte d’Ivoire.

Les « Grandes rencontres du Médiateur de la République avec les populations » revêtent un intérêt particulier, à l’approche des échéances électorales présidentielles, appréhendées par beaucoup d’Ivoiriens avec une certaine crainte. L’on a encore en mémoire la crise postélectorale de 2010-2011 ayant entraîné de nombreuses pertes en vies humaines et des dommages matériels incalculables.

En outre, ces dernières années, notre pays a enregistré une recrudescence des conflits communautaires dans différentes régions du pays.

Ainsi, après le violent conflit intercommunautaire de Bouna en mars 2016, plusieurs autres villes de Côte d’Ivoire ont malheureusement connu leurs épisodes de troubles liés essentiellement aux questions foncières

ou de chefferie : Agboville, M’Bengué, Duékoué, Zouan-Hounien, Danané, Béoumi, Zuénoula et plus récemment un village de Bouaflé, pour ne citer que les localités où l’Institution de médiation a initié des missions d’écoute et de conciliation.

Cette explosion des conflits communautaires auxquels s’ajoutent les crises enregistrées dans les milieux scolaires et universitaires interpelle les institutions étatiques en charge du renforcement de la cohésion sociale sur la nécessité de mener des actions diligentes pour renforcer le tissu social et garantir une paix durable.

C’est dans cette perspective que l’Organe de médiation a sollicité la collaboration de la Chambre Nationale des Rois et Chefs Traditionnels afin de mener une campagne nationale de sensibilisation à la paix et au vivre ensemble à une période aussi cruciale de la vie de la nation.



Les Rois et Chefs traditionnels ont écouté avec une attention soutenue le message du Médiateur de la République

La Grande Rencontre de Man



Le vice-président de la CNRCT et le Préfet de région du Tonkpi ont félicité le Médiateur de la République après son discours

Cette sensibilisation vise principalement à mettre en mission les Chefs traditionnels de notre pays auprès de leurs populations afin de véhiculer quotidiennement des messages de paix, de tolérance et d'acceptation mutuelle.

Cette importante activité, précédée à chaque étape d'une mission précurseur d'écoute de tous les leaders traditionnels, religieux et membres de la société civile, vise à exposer la

de notre beau pays.

Je voudrais à ce stade de mon propos, exprimer ma profonde gratitude à Monsieur le Président de la Chambre Nationale des Rois et Chefs Traditionnels pour son appui et sa collaboration efficace dans la mise en œuvre de ce projet si important pour la survie de notre nation. Je reste convaincu que c'est avec l'implication de tous, Chefs traditionnels, leaders politiques, religieux et membres

les rancœurs, les ressentiments pour vous engager résolument dans la voie de la cohabitation pacifique, en privilégiant le bon ton, la concertation et le dialogue, aussi bien pour prévenir les conflits que pour les régler.

L'acceptation mutuelle, malgré nos différences, s'impose si nous voulons tourner définitivement les pages tristes que nos régions ont connues.

Je lance également un appel :
- **au renforcement de la cohésion sociale**

Filles et fils du Cavally, du Guémon et du Tonkpi, le pardon et la réconciliation sont utiles sinon indispensables pour bâtir une région forte qui prendra sa part dans le développement de la Côte d'Ivoire, car l'union et l'entente constituent le socle du développement d'une Nation.

cartographie des conflits des régions concernées, à établir un état des lieux de la cohésion sociale dans les localités du pays, à raviver l'engagement collectif au développement d'une compréhension commune des facteurs résiduels de risque pour la cohésion sociale, mais aussi, à poser des cadres pérennes de rassemblement de toutes les catégories de populations autour de la construction d'un climat de paix. Ainsi, ces rencontres permettent de faire des propositions visant le renforcement de la cohésion sociale en Côte d'Ivoire et l'observation des règles élémentaires du vivre ensemble pour une cohabitation pacifique entre filles et fils

de la société civile, que nous parviendrons à changer l'image du Cavally, du Guémon et du Tonkpi, afin que ces régions soient désormais perçues comme des terres de fraternité, de solidarité, d'union et de paix.

C'est pourquoi, je vous exhorte à vous approprier les recommandations de ces assises.

Aussi voudrais-je, à cette occasion, lancer depuis Man, un appel solennel :

- **au pardon et à la réconciliation :**

Je vous invite, en conséquence, à taire

Frères et sœurs du Grand Ouest, je vous invite à reconstruire l'harmonie sociale et le vivre-ensemble qui faisaient jadis la fierté de nos régions. Il nous faut favoriser l'intégration de toutes les communautés dans le respect, bien entendu, des lois républicaines et de nos coutumes.

Le renforcement de la cohésion sociale requiert, en effet, diverses exigences : la résolution non violente des conflits, l'équité dans l'exercice des droits, le développement personnel, le renforcement des liens transversaux, de la confiance mutuelle et le développement des valeurs telles que la tolérance et la solidarité.



La Grande Rencontre de Man

Je vous exhorte toutes et tous à satisfaire ces exigences et à vous approprier ces valeurs afin d’aborder avec sérénité cette année électorale et celles à venir.

Nous devons résolument nous engager dans la recherche du bien-être pour tous et du bien-être des générations futures. En adoptant cette démarche, nous pourrions garantir un avenir radieux à nos enfants et petits-enfants.

C’est en observant ces principes que nous pourrions garantir à notre pays une paix durable.

Au terme de mon intervention, je voudrais lancer un appel à l’ensemble des Chefs traditionnels ici présents, afin d’être des ambassadeurs de paix auprès de leurs communautés respectives pour les sensibiliser sans relâche à préserver, par un comportement responsable, les nombreux acquis enregistrés sur le plan économique par notre pays ces dernières années, sous la conduite du Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA.

Je vous invite à être des conseillers et des éducateurs pour notre jeunesse très souvent aux premières lignes des affrontements.

Aux Préfets de Région et à l’ensemble du corps préfectoral, j’adresse mes sincères remerciements pour leur implication à la réussite de cette activité et pour toutes leurs actions quotidiennes en faveur du renforcement de la cohésion



Communauté totale entre le Médiateur de la République et les chefs traditionnels du District des Montagnes

sociale. Afin de consolider ces actions, je vous invite, dans une démarche proactive, à la mise en place de comités de veille dans l’ensemble de vos

C’est au bénéfice de cette dernière recommandation que je voudrais clore mon intervention de ce matin.

Vivent la paix et la cohésion sociale dans

Hommes politiques des régions du Cavally, du Guémon et du Tonkpi, je vous invite à cultiver la tolérance et la courtoisie dans les discours, notamment lors des prochaines campagnes électorales. La démocratie doit s’exprimer dans le respect de l’autre, de ses opinions et idéologies.

circonscriptions administratives, notamment dans chaque département, afin de prévenir d’éventuelles atteintes à la cohabitation pacifique entre populations.

les régions du Cavally, du Guémon et du Tonkpi,

Vive la paix en Côte d’Ivoire.

Je vous remercie.



Le corps préfectoral et des élus locaux ont répondu à l’invitation du Médiateur de la République



Les Chefs traditionnels ont clos la rencontre de Man par une photo de famille

La connaissance des Institutions de la République, une nécessité pour le citoyen

Du 22 au 24 juillet 2019, le Sofitel Hôtel Ivoire d'Abidjan-Cocody a abrité la 1^{re} édition des Journées portes ouvertes des institutions de la République (JPOIR 2019) sur le thème «La connaissance des institutions de la République, une nécessité pour le citoyen »



Le Président de la République coupant le ruban d'ouverture de la 1^{re} édition des JPOIR

A la coupure du ruban symbolisant l'ouverture de la 1^{re} édition des Journées portes ouvertes des Institutions de la République, à l'Auditorium du Sofitel Hôtel Ivoire d'Abidjan-Cocody, on pouvait lire la joie sur les visages du président de la République et des présidents d'Institution au vu de l'accueil réservé à ces journées. Devant le constat que les institutions de la République sont peu ou mal connues des populations, l'initiative du ministre auprès du Président de la République chargé des Relations avec les Institutions, Gilbert Kafana Koné, a été unanimement saluée.

Le président de la République, Alassane Ouattara, président de la cérémonie d'ouverture, a salué la tenue de ces journées qui permettent à ses concitoyens de mieux connaître les institutions de la République et de prendre conscience des efforts accomplis pour doter la Côte d'Ivoire d'institutions fortes et crédibles. « Je félicite le ministre Gilbert Kafana Koné pour cette belle initiative et pour l'excellent travail qu'il effectue au sein de ce département ministériel qui est

l'interface entre le président de la République et les institutions de la République. En effet, les institutions constituent les organes par lesquels l'autorité de l'Etat s'exerce et dont le bon fonctionnement contribue à la stabilité du pays », a déclaré le chef de l'Etat. Le président de la République s'est également réjoui du nouveau partenariat entre le ministère en charge

des Relations avec les Institutions et lesdites institutions : « **Le partenariat que j'ai souhaité entre le ministère en charge des Relations avec les Institutions et lesdites institutions est maintenant effectif. Ce partenariat doit permettre de mieux connaître les institutions et leur assurer un fonctionnement harmonieux. Je m'en félicite et je voudrais encourager tous les responsables à renforcer leur collaboration** », s'est-il satisfait.

Avant le chef de l'Etat, le ministre Kafana Koné a justifié l'organisation de ces journées par le constat que les Ivoiriens connaissaient peu leurs institutions. Aussi a-t-il indiqué que ces journées devraient leur permettre de connaître l'organisation, le fonctionnement et le mode de saisine des différentes institutions.

Une conférence inaugurale sur le thème central a été prononcée par le Pr Antoine Asseypo Hauhouot, président de l'Académie des sciences, des arts, des cultures d'Afrique et des diasporas africaines (Ascad). Des expositions et de panels ont aussi meublé cette 1^{re} édition des Jpoir.



Les Présidents d'Institution ou leurs représentants, à la cérémonie d'ouverture des JPOIR

1.500 personnes ont visité le stand du Médiateur de la République

Une réunion bilan de la 1^{re} édition des Jpoir s'est tenue au Cabinet du ministre en charge des Relations avec les Institutions de la République, au 8^e étage de l'Immeuble Djékanou. Il ressort des statistiques données par le Directeur de Cabinet du ministre en Charge des Relations avec les Institutions de la République, Issoufou Coulibaly, que le stand de l'Institution de médiation a enregistré près de 1.500 visiteurs. Selon lui, les Jpoir ont permis à 74% des visiteurs de faire la connaissance de l'Institution de médiation contre 26% avant leur tenue.

Ces résultats ont été obtenus grâce au soutien de la haute hiérarchie avec à sa tête le Médiateur de la République, Adama Toungara, qui n'a pas lésiné sur les moyens en mettant, à la disposition du comité d'organisation interne, la logistique pour mener à bien cette activité. **« Les Jpoir constituent une vitrine privilégiée pour renforcer davantage la visibilité de notre institution, expliquer à nos concitoyens ce qu'est la médiation institutionnelle, les sensibiliser quant à l'avantage qu'ils**



La SG a remis un kit au Vice-Président Daniel Kablan Duncan après sa visite du stand du Médiateur de la République

ont à recourir à l'Institution de médiation», a déclaré le Médiateur de la République. Avant son départ pour New-York, le 20 juillet 2019, pour la réunion avec les membres de la Commission des limites du plateau continental (Clpc) des Nations-Unies sur la demande d'extension de son plateau

continental, formulée par la Côte d'Ivoire, il avait instruit ses collaborateurs, le Secrétaire général et le Directeur de Cabinet, à l'effet de s'impliquer dans l'organisation et l'animation du stand de l'organe de médiation.



Le stand du Médiateur de la République était l'un des mieux décorés des JPOIR

De nombreux visiteurs sont venus s'informer sur l'Institution "Le Médiateur de la République"

RETRO 2019 1^{re} édition des Journées portes ouvertes des Institutions de la République (JPOIR 2019)

Koné Tanguy présente les missions et le mode de saisine du Médiateur de la République

Le Directeur des Affaires juridiques et des Requêtes, Koné Tanguy Dimitri, a co-animé le panel 5 des Jpoir, qui avait pour thème "Le mode non juridictionnel de règlement de conflit".



Koné Tanguy Dimitri a été très ovationné après sa présentation

Permettre au public de découvrir l'Institution "Le Médiateur de la République". Tel était l'objectif du panéliste de l'organe de médiation, Koné Tanguy Dimitri. Le Directeur des Affaires juridiques et des Requêtes a défini la médiation comme un mode de règlement des conflits qui consiste, pour les parties en conflit, à recourir à un tiers neutre, impartial et indépendant, appelé le médiateur qui les aidera à trouver une solution à leur différend. « **Un mode ancien de règlement des conflits qui a toujours existé dans nos sociétés** », a-t-il reconnu. Toutefois, il a noté que la médiation institutionnelle est d'origine suédoise.

S'agissant de l'expérience ivoirienne, on note qu'elle remonte au 29 septembre 1995 avec notamment la création au sein de la Présidence de la République de l'Organe présidentiel de médiation (Oprem), dirigé par un Grand Médiateur avec pour rôle de : **régler les différends et litiges de toute nature soumis à l'arbitrage du Président de la République**. Cet organe deviendra une Institution avec la Constitution du 1^{er} août 2000, et sera dénommée "Le Médiateur

de la République". C'est une Autorité administrative indépendante, chargée d'assurer la bonne gouvernance administrative en veillant à améliorer le fonctionnement des services publics et les rapports entre l'Administration et les administrés. Elle intervient également dans la conciliation entre l'Administration et les organisations sociales professionnelles. En outre, le Médiateur de la République contribue à la promotion de la paix et au renforcement de la cohésion sociale par la gestion et le règlement des conflits communautaires.

Toutefois, Koné Tanguy a précisé que le Médiateur de la République est incompétent dans les affaires pendantes devant la Justice ou ayant fait l'objet d'un jugement.

Qui peut saisir le Médiateur de la République ? Et comment le saisir ?

Selon le panéliste peut saisir le Médiateur de la République : toute personne physique ou morale résidant sur le territoire ou en dehors du territoire, quelle que soit sa nationalité, estimant être victime d'un cas de dysfonctionnement d'un service public ; les communautés urbaines et/ou

villageoises, à l'occasion des litiges les opposant entre elles et/ou les opposant aux tiers ; le Président de la République, dans le cadre des actions de conciliation entre l'administration publique et les Organisations sociales et professionnelles ; le président de l'Assemblée nationale, un groupe parlementaire ou un dixième des députés, lorsque des événements l'exigent (article 86 du Règlement de l'Assemblée nationale).

Il a noté que la saisine du Médiateur de la République est gratuite et se fait par requête écrite sur support papier ou électronique et par requête verbale tout en relevant également que le Médiateur de la République peut se saisir, d'office, de toute question relevant de sa compétence toutefois qu'il estime qu'une personne ou un groupe de personnes a été lésé ou peut l'être par l'action ou l'omission d'un organisme public.

Le représentant du Médiateur de la République a conclu son exposé, en informant son auditoire que dans le souci de rapprocher davantage l'Institution des populations, le Médiateur de la République a décidé d'ouvrir des Délégations à l'intérieur du pays.

Atelier de renforcement des capacités des professionnels des médias

Journalistes et blogueurs instruits sur les missions et le fonctionnement des institutions de la République



Une soixantaine de journalistes et de blogueurs ont pris part à l'atelier sur la connaissance Institutions de la République

Le ministère auprès du président de la République, chargé des Relations avec les Institutions a organisé, les 13 et 14 novembre 2019, à Afrikland Hôtel de Grand-Bassam, un atelier à l'attention des journalistes. Le thème retenu était: « **Une bonne connaissance des institutions de la République par les professionnels des médias pour une meilleure communication** ».

A l'ouverture des travaux, Gilbert Kafana Koné a rappelé le rôle que peuvent jouer les journalistes dans la vulgarisation des activités des institutions de la République, piliers entre autres de la stabilité socio-politique, de la démocratie et de la cohésion sociale. Il a souhaité que cet atelier renforce les capacités des journalistes afin qu'ils soient des acteurs dans l'information sur les institutions de la République. « **Nos institutions doivent bénéficier d'une bonne communication qui leur permettra d'être mieux connues et donc d'être plus accessibles aux populations** », a-t-il déclaré.

Une vision partagée par le ministre de la Communication et des Médias, Sidi Tiémoko Touré. « **Chers amis journalistes, dans l'exercice de vos fonctions,**

votre mission est immense et votre responsabilité grande pour le maintien de la cohésion entre les Ivoiriens et entre les Ivoiriens et leurs institutions », a-t-il fait savoir. Il a souhaité

que cet atelier débouche sur un partenariat entre le ministère en charge des Relations avec les Institutions, les institutions et les médias afin de mettre en lumière les actions celles-ci.

Deux modules ont meublé ces assises « la présentation des attributions, de l'organisation et du fonctionnement des institutions et la couverture de l'actualité et des activités des institutions : enjeux de civisme, de citoyenneté et de promotion de la démocratie ».

Le premier a été développé par le sous-directeur Presse et Communication de l'Institution "Le Médiateur de la République", Soro Doh Siélé. Il a entretenu les hommes de médias sur les missions, l'organisation et le fonctionnement de l'Institution de Médiation et également sur les actions menées par le Médiateur de la République dans le cadre des conflits communautaires et de la grève qui a secoué les secteurs des universités publiques et du secondaire.

Il a aussi partagé, avec eux la vision du Médiateur de la République, notamment anticiper sur les conflits et rapprocher les services de l'institution des populations avec l'ouverture de délégations dans les chefs-lieux de région.



Le Sous-Directeur Presse et Communication, Soro Doh Siélé, a partagé avec les journalistes et blogueurs les missions et mode de saisine du Médiateur de la République

Le Médiateur de la République se dote d'un Plan d'action stratégique

L' Institution "Le Médiateur de la République" va se doter d'un Plan Stratégique pour les trois prochaines années.

L'annonce a été faite le jeudi

21 novembre 2019 par le Médiateur de la République, Adama TOUNGARA, qui engage ainsi l'Institution de médiation dans une démarche managériale. Lors de la passation des charges avec son prédécesseur, le 18 mai 2018, il a clairement affirmé sa vision, à savoir conduire une médiation dynamique, ouverte et proactive qui étouffe les conflits.

Depuis lors, le Médiateur en Chef ne cesse de multiplier les actions sur le terrain pour relever ce challenge. D'abord, l'organisation, dès sa prise de fonction, des journées de réflexion qui auront permis d'identifier les forces et faiblesses de l'organe de médiation et de faire des propositions en vue d'un meilleur fonctionnement. Ensuite, il va poursuivre la politique de déconcentration des services de l'Institution par l'ouverture des délégations de Bondoukou, de Korhogo et de Bouaké. Et le jeudi 21 novembre 2019, il a décidé de doter l'Institution de médiation d'un plan stratégique triennal.

Pour le Médiateur de la République, l'Institution de médiation ivoirienne qui ambitionne de se positionner davantage dans le paysage institutionnel national et international, ne saurait se soustraire à une démarche méthodique et de qualité. Au titre de ces recommandations



Le Médiateur de la République engagé à accroître les actions de son Institution

figurait en bonne place l'élaboration d'un Plan stratégique triennal 2020-2022 dont l'élaboration a été confiée au cabinet MS International.

Suivant le Médiateur de la République, ce Plan devra être un document bien élaboré pour permettre de mobiliser des fonds suffisants auprès du Gouvernement ainsi que des partenaires techniques et financiers pour la mise en œuvre des actions qui y seront répertoriées. **Il devra aussi permettre de réaliser les ambitions telles que la prévention des conflits, le renforcement de la cohésion sociale, une participation plus remarquable au rayonnement de l'Administration ivoirienne dans**

l'optique d'offrir aux usagers un service de qualité, l'amélioration du cadre de travail du personnel par la construction d'un nouveau siège à Yamoussoukro et des bureaux des délégations régionales, l'accentuation de la politique de renforcement des capacités du personnel de l'institution face aux défis nouveaux sur le plan international et national.

Pour mener à bien l'élaboration du plan stratégique, un Comité de pilotage interne a été créé et confié au Directeur des Affaires juridiques et des Requêtes, Koné Tanguy Dimitri.



Le Cabinet MS International, dirigé par Sylla Mamadou a été retenu pour l'élaboration du plan stratégique 2017-2021 de l'Institution de médiation



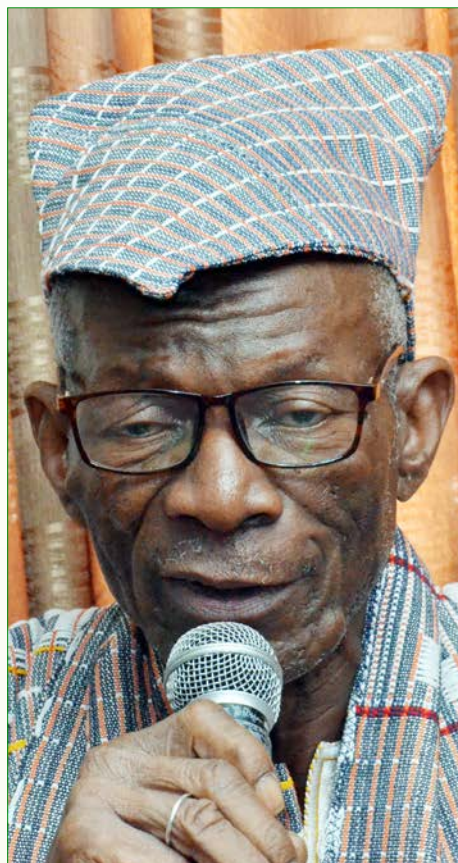
Les membres du Cabinet MS et la délégation du Médiateur de la République après la présentation du projet

L'Institution de médiation se rapproche des populations

Bondoukou, Korhogo et Bouaké ont leurs Médiateurs délégués



*Nanan Kouassi Tehua,
Médiateur Délégué
du Gontougo et du Bounkani*



*Coulibaly Seydou Sielhey
Médiateur Délégué des Régions
du Poro, du Tchologo et de la Bagoué*



*Mme Anelone Clarisse Konan,
Médiateur Délégué des Régions
du Gbêkê et du Hambol*

Renforcer la visibilité de l'Institution auprès des populations pour mieux répondre à leurs attentes. C'est l'une des ambitions du Médiateur de la République, Adama Toungara. Cette volonté va se traduire, en 2019, par l'ouverture de trois délégations de l'Institution au projet des populations des régions du Gontougo et du Bounkani, d'une part, et de celles du district des Savanes (les régions du Poro, du Tchologo et de la Bagoué) et des régions du Gbêkê et du Hambol, d'autre part.

Ainsi, Nanan Kouassi Téhua, Coulibaly Seydou Sielhey, et Anelone Clarisse

Konan, ont été respectivement installés à Bondoukou, Korhogo et Bouaké en 2019 en tant que Médiateurs Délégués.

Les cérémonies de leur installation furent des occasions pour le Médiateur de la République de rappeler les missions de l'Institution qu'il dirige, et d'inviter les populations à privilégier la voie de la médiation dans le règlement des conflits : **« Le Médiateur est une personnalité qui rassemble les points de vue divergents et fait en sorte que tout le monde concoure à bâtir un consensus autour de certains points d'ancrage. Il est appelé à régler tous les conflits qui opposent**

les différentes communautés, ethnies en vue de rapprocher les points de vue des administrés de certaines structures de l'Etat pour trouver un consensus, pour bâtir la cohésion sociale, indispensable au développement de notre pays » A Bondoukou, à Bouaké comme à Korhogo, les Médiateurs Délégués ont promis d'exercer leurs missions dans la droite ligne de la vision du Médiateur de la République et d'être à l'écoute des populations.

Une parcelle de 3000 ha divise les villages de Fengolo, Wahiré et Sianhala

Le Médiateur délégué rencontre les parties en conflit



Le Médiateur délégué a invité les représentants des populations de Fengolo au calme

Une portion de terre cultivable de 3000 ha fait l'objet d'un litige foncier opposant les villages de Fengolo, de Waheri et de Sianhala. Ce litige foncier s'est caractérisé par des violences physiques et la destruction de plantations d'anacardiens. En effet, en représailles à des agressions physiques dont les populations de Sianhala estiment avoir été victimes de la part des populations de Fengolo, elles ont détruit près de 40 ha de plantations d'anacardiens appartenant aux habitants de Fengolo. La riposte des jeunes de Fengolo ne se fait pas attendre. Face au risque

d'embrassement de la situation entre les trois villages, le Sous-préfet de Fengolo, après avoir calmé les jeunes, de surseoir à toutes actions de vengeance, a saisi le Médiateur délégué des régions du Kabadougou et du Folon, Lanciné Touré, à l'effet d'apaiser toutes les parties et de trouver une solution amiable à ce litige.

Ainsi saisi, le Médiateur délégué, accompagné de son assistant, Yéo Gona Abou, a conduit, du 27 au 30 avril 2020, des missions d'écoute auprès des parties en conflit. Il s'est rendu successivement à Fengolo, Waheri et Sianhala où il a rencontré les chefs de

village et leurs notabilités, les responsables des associations de jeunesse, les guides religieux et autres "sachants" du litige. Ces séances d'écoute se sont déroulées en présence des Sous-Préfets des trois localités, des Commandants de brigade et directeurs départementaux de l'Agriculture.

Au cours de celles-ci, le Médiateur délégué a invité les parties en conflit à l'apaisement. Il leur a surtout demandé de privilégier le dialogue dans le règlement de ce litige foncier.



Séances d'écoute du Médiateur délégué avec les représentants des villages de Waheri et Sianhala



Après son installation à la tête de la Délégation du Gbêkê et du Hambol

Anelone Konan Clarisse rend visite aux autorités

Après son installation, le 27 novembre 2019, dans ses fonctions de Médiateur délégué des régions du Gbêkê et du Hambol, Anelone Konan Clarisse N'Guessan a entrepris des visites de civilité aux autorités de la ville de Bouaké. Elle s'est ainsi rendue chez le Préfet de région du Gbêkê, Tuo Fozié, le maire de la commune de Bouaké, Djibo Youssouf Nicolas, Monseigneur Paul Siméon Ahouana, Archevêque métropolitain de Bouaké et l'Imam central de Bouaké.

Au nom du Médiateur de la République, Adama Toungara, elle a remercié le Préfet de région et le maire pour leur présence effective à la cérémonie de son installation. Ce fut également l'occasion pour le Médiateur délégué de rappeler le rôle de l'Institution de médiation dans la consolidation de la paix, le renforcement de la cohésion sociale et la bonne gouvernance administrative.

A sa suite, le maire de Bouaké s'est dit heureux de l'installation de son hôte. Il a rappelé que la paix et la cohésion sociale



Visite de civilité au maire de Bouaké

sont nécessaires pour la reprise de la croissance, et que l'émergence d'une société communautaire passe

nécessairement par les institutions comme le Médiateur de la République.

Après les affrontements intercommunautaires de Kabacouma

Le Médiateur délégué apaise les tensions



Le Médiateur délégué et les parties en conflit

Le 24 février 2020, le village de Kabacouma, dans le département de Biankouma,

a été le théâtre d'affrontements entre les communautés toura et burkinabé. Ces

heurts sont survenus à la suite d'une dispute sur une portion de terre entre un Toura et un Burkinabé faisant deux morts et d'importants dégâts matériels. Informé de la situation, le Médiateur délégué de la région du Tonkpi, Badia Yoro, s'est rendu sur les lieux pour appeler au calme. Il a également exprimé la compassion du Médiateur de la République, Adama Toungara, aux familles des victimes et exhorté les parties en conflit, à privilégier le dialogue dans la résolution de ce litige.

La cartographie des conflits présentée à la rencontre du Médiateur de la République avec la chefferie, tenue le 22 février dernier, à Man, montre que le foncier est la principale cause des conflits communautaires dans le District des Montagnes.

Lutte contre le Covid - 19

Des Institutions de la République apportent leur soutien au Gouvernement



Les Présidents d'Institution ou leurs Représentants ont assisté à la cérémonie...

Répondant à l'élan national de solidarité contre le Covid - 19, neuf Institutions de la République ont fait un don de vingt millions cent trente mille francs CFA (**20 130 000**). Ce sont, le Conseil Constitutionnel, la Grande Chancellerie, le Médiateur de la République, la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance (HABG), la Cour des Comptes, la Chambre Nationale des Rois et Chefs Traditionnels, la Commission Electorale Indépendante et l'Inspection Général d'Etat. Le chèque a été remis le lundi 11 mai, au siège de la (HABG), à la Riviera Golf4, au ministre de l'Economie et des Finances, Coulibaly Adama, par le président de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance, N'Golo Coulibaly, « **Monsieur le Ministre, les présidents d'institution ou leurs représentants, ici présents me chargent de vous remettre ce chèque de 20.130.000 F CFA comme leur participation à l'effort national de lutte contre le Covid-19. Ce don est destiné à encourager le personnel médical, les forces de l'ordre et à aider, dans les limites du possible, les populations les plus vulnérables** », a dit le président de la HABG, au nom de ses pairs.



...de remise du chèque au Ministre de la Santé et de l'Hygiène publique

Le ministre de l'Economie et des Finances s'est félicité de la réception de ce chèque et a traduit la gratitude du Gouvernement aux Institutions donatrices avant de les rassurer du bon usage de ce don.

Pour sa part, le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, Eugène Aka Aouélé, bénéficiaire de ce don, après avoir rappelé les dons de l'Assemblée

nationale, du Sénat et du Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel, a salué l'engagement des présidents d'Institution dans la lutte contre la pandémie à Coronavirus. « **Je voudrais vous rendre hommage pour cette initiative qui va au-delà du civisme et de la citoyenneté dont vous êtes les dépositaires** », a-t-il souligné.

Les Médiateurs se donnent les outils d'une meilleure gestion des réclamations

« **A** nalyser et procéder à l'exploitation des recommandations, issues de l'atelier de Cotonou sur les systèmes informatiques de traitement des réclamations et les nouveaux défis qui s'imposent aux institutions de médiation des pays membres de l'Uemoa ». C'est le thème de l'atelier qui a réuni, du 17 au 19 février dernier, à Heden Golf Club, à Abidjan, les collaborateurs des médiateurs chargés de la gestion des réclamations et des services informatiques, venus du Bénin, du Burkina-Faso, de la Côte d'Ivoire, du Mali, du Niger et du Sénégal.

A l'ouverture de cet atelier, le Médiateur de la République de Côte d'Ivoire, Adama Toungara, a salué la pertinence des points inscrits à l'ordre du jour des travaux. Ces assises visent à améliorer les performances des institutions de médiation de l'espace Uemoa, à l'ère des Technologies de l'information et de la communication. Il a également souhaité l'organisation d'un atelier au profit des responsables de communication des institutions de médiation. « **Face aux nombreux défis qui sont les nôtres, nos**



Les chargés des requêtes et des systèmes informatiques de l'AMP-UEMOA ont fait des propositions pour une meilleure gestion des réclamations

institutions doivent davantage renforcer leur visibilité auprès des populations », a-t-il indiqué.

Son homologue du Bénin, vice-président

de l'Association des médiateurs des pays de l'Uemoa (Amp-Uemoa), Joseph Gnonlonfoun, représentant le président de l'Amp-Uemoa, Me Ali Sirifi Maïga, médiateur de la République du Niger, s'est dit heureux que l'Amp-Uemoa ait compris la nécessité de l'informatisation des systèmes de traitement et de gestion des réclamations des institutions de médiation. Aussi a-t-il souhaité que les recommandations issues de cet atelier soient mises en œuvre.

Au titre de ces recommandations, on note le renforcement des systèmes informatisés de traitement des réclamations, l'appui aux systèmes de communication et l'utilisation des Tics, la recherche de financements et de partenariats.

L'institution de médiation ivoirienne était représentée par Sanogo Mamadou, sous-directeur des Requêtes et Gbané Almamy Cheick, Sous-directeur de l'informatique et des statistiques.



Les participants de l'atelier autour des Médiateurs du Bénin et de la Côte d'Ivoire

Exposition internationale des Ombudsmans (IOE) à Abuja

La Côte d'Ivoire expose son expérience en matière de gestion de conflits



Plusieurs Ombudsmans ou Médiateurs ont visité le stand du Médiateur de la République de Côte d'Ivoire

A l'initiative de l'Ombudsman de la République Fédérale du Nigeria et avec l'appui de l'Association des Ombudsmans et Médiateurs Africains (AOMA), s'est tenue, à Abuja au Nigeria, du 28 au 31 octobre 2019, la 1^{re} édition de l'Exposition Internationale des Ombudsmans ou Médiateurs (IOE). Ont participé à cette exposition, les Institutions venues de tous les continents. La délégation ivoirienne était conduite par HADDAD N'GUESSAN-ZEKRE Suzanne, Secrétaire Générale de l'institution de médiation, représentant le Médiateur de la République.

Des expositions, des panels, des visites et autres spectacles culturels ont meublé cette édition. Le stand de l'Institution ivoirienne, grande attraction de cette exposition, au regard de sa décoration, sa production audiovisuelle, sa photothèque, a reçu de nombreux visiteurs notamment les Ombudsmans de la République Fédérale du Nigeria, Chille Wanger Igbawua, du Burundi, Edouard Nduwimana, de Djibouti, Ousman Kassim Issak, de Martha Chizuma, Caroline Sokoni et Busisiwe Mkhwebane, respectivement Ombudsmans du Malawi, de la Zambie et de l'Afrique du Sud et de SE Koné Maman-Touré, Ambassadeur de Côte d'Ivoire au Nigeria.

Les visiteurs ont été séduits par le volet gestion des conflits communautaires et de renforcement de la cohésion sociale de l'Institution ivoirienne. **« Nos pays africains connaissent beaucoup de conflits de communautés et l'expérience ivoirienne est à saluer. Les Ombudsmans ou Médiateurs africains doivent inscrire ce volet dans leurs missions »**, a déclaré le Médiateur de la République du Burundi. L'Ambassadeur de Côte d'Ivoire a dit sa joie de s'informer sur les missions et les activités menées par une Institution phare de son pays. Aussi a-t-elle proposé à la délégation des pistes de partenariats avec des organisations régionales ou internationales.



SE Koné Maman-Touré, Ambassadeur de Côte d'Ivoire au Nigéria avec la délégation ivoirienne après avoir sa visite de stand

Au cours des panels, les participants ont partagé leurs expériences sur diverses thématiques notamment "Le rôle croissant et l'influence de l'Ombudsman ou Médiateur : enjeux, défis, et perspectives" ; "Les femmes et l'institution de médiation : Réflexions sur leurs contributions" ; "Le traitement efficace des requêtes pour une bonne administration publique" ; "La lutte contre la corruption".

En marge de l'exposition, s'est tenue la 17^e réunion du bureau de l'Association des Ombudsmans et Médiateurs Africains (AOMA).



Le Médiateur du Royaume du Maroc

Rabat le : 31 Mars 2020

Mesdames et Messieurs les Ombudsmans et Médiateurs membres de l'AOMF,

Chers Collègues,

En ces moments très difficiles que nous traversons tous en raison de la grave pandémie du Coronavirus Covid-19, j'ai tenu, en tant que Président de l'AOMF et eu égard aux relations confraternelles qui me lient à chacun de vous, à vous faire part de mes sincères pensées amicales et de mes sentiments de compassion et de solidarité.

J'espère que vous, toutes et tous, personnellement ainsi que vos proches, allez bien.

J'espère également, que cette situation catastrophique inédite puisse prendre fin rapidement afin de permettre à nos Institutions de retrouver leur fonctionnement normal au service des usagers des services publics, de la promotion et de la consolidation de l'Etat de Droit, et de nous permettre en tant qu'Association de mettre en œuvre les actions prévues par les Statuts de ladite Association.

Les dures circonstances que nous vivons depuis des semaines ont permis de mettre en exergue l'importance et le rôle fondamental et vital de certains services publics et de leurs fonctionnaires et agents, notamment ceux de la santé, de la sécurité, de la propreté et de l'hygiène, dans la lutte contre la propagation fulgurante du Covid-19 et dans la protection de la santé, voire de la vie des personnes.

Par ailleurs, en notre qualité de défenseurs des droits, nous devons être attentifs aux excès qui peuvent être commis lors de la mise en œuvre des mesures entreprises par les autorités administratives dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire et qui seraient susceptibles de porter atteinte à certaines libertés, à la dignité et à l'égalité des droits en général. Cela doit nous amener à être vigilants non seulement pour défendre les droits en relation avec le service public mais aussi adopter une action d'anticipation en proposant les mesures adéquates de nature à prévenir des pratiques illégales qui pourraient passer inaperçues sous la pression des conditions exceptionnelles imposées par la lutte contre la propagation de la pandémie du Covid-19.

Notre suivi de cette situation devrait nous conduire à veiller à ce que les procédures et mesures édictées par les Etats puissent garantir non seulement les droits mais également l'équité dans l'accès à ces droits, notamment pour les catégories vulnérables des populations et ce, afin d'éviter toutes tensions sociales.

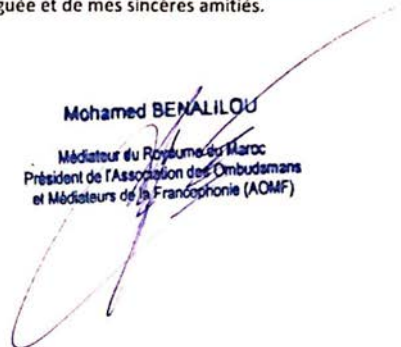


Dans ce contexte exceptionnel impactant inévitablement le fonctionnement de nos institutions généralement dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, il serait utile et pertinent, que nous puissions échanger, par tous moyens appropriés, les dispositions et notamment les bonnes pratiques que chacune de ces Institutions ait pu concevoir et mettre en œuvre essentiellement en matière d'accueil des plaignants et de traitement des plaintes et doléances.

Dans l'attente du plaisir de vous revoir bientôt, j'espère, je vous prie d'agréer, Chers Collègues, l'expression de ma considération distinguée et de mes sincères amitiés.

Mohamed BENALILOU

Médiateur du Royaume du Maroc
Président de l'Association des Ombudsmans
et Médiateurs de la Francophonie (AOMF)



Nous sommes tous appelés à faire face à cette urgence sanitaire internationale avec sérieux, sérénité et courage

Dr AIMÉ KADIO explique le bilan de santé aux agents



Les agents très attentifs à la communication sur le bilan de santé

Le bilan de santé, qu'est-ce que c'est ? Comment est-il réalisé ? Quels sont les bénéfices qu'on peut en tirer ? Voici les trois axes pédagogiques de la session de formation sur le bilan de santé animée, le 12 décembre dernier par le Dr Aimé Kadio., après celles sur le paludisme et l'automédication.

Dans sa présentation, le Dr Aimé Kadio a d'abord rappelé que, selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), la santé est un état complet de bien-être physique, mental et social. Il a ensuite expliqué que toute maladie, avant de montrer sa face visible (phase clinique) possède une face cachée ou muette (phase infra-clinique). C'est cette face cachée que le bilan de santé vient rechercher et révéler. **Ainsi, le bilan de santé est un examen médical préventif et périodique adapté à chaque personne, selon son âge, son sexe, ses habitudes de vie, les facteurs de**

risques liés à son environnement social et professionnel.

Le praticien a ensuite poursuivi sa présentation en détaillant devant des agents attentifs, les différentes étapes d'un bilan de santé. Celui-ci commence par la clinique. Il s'agit d'interroger les antécédents familiaux et personnels du patient (diabète, tabac, alcool, etc.), puis s'intéresser à son physique (taille, poids, tension artérielle). Après la clinique, viennent les examens complémentaires systématiques qui interrogent les organes nobles du patient (cœur, foie, reins, poumons) et selon son genre, les seins, l'utérus ou la prostate.

Les résultats fournis par le bilan de santé permettent aux médecins d'adapter leur conduite thérapeutique. En effet, s'ils sont normaux, les médecins encouragent le patient à continuer de mener une vie saine. Mais si les résultats révèlent des anomalies, c'est qu'il y a un début de maladie et les

chances de guérison du patient sont grandes avec évidemment cette détection précoce. C'est donc là, a expliqué le Chef de service santé, que se situent, pour le personnel, tous les bénéfices d'un bilan de santé. Il permet de faire des diagnostics précoces et d'appliquer une thérapeutique efficace. Il permet aussi d'adopter les bons comportements face à une pathologie. **« Le bilan de santé est un instrument de surveillance sanitaire car il permet d'apprécier la performance d'un traitement et l'évolution d'une maladie. Le bilan de santé est pour l'homme ce qu'est maintenance pour un véhicule »,** a dit le Dr Aimé Kadio. L'expert a fini sa présentation en indiquant « qu'un individu en bonne santé et un malade qui s'ignore ». Il a invité tous les agents à réaliser leur bilan de santé afin de prévenir, de traiter précocement et moins coûteusement toute pathologie.

Conseils d'usage

Le Chef du Service Santé à l'Institution a, au cours de sa cette session de formation, sensibilisé les agents en les invitant à méditer sur les dictons suivants :

- Un individu en bonne santé est un malade qui s'ignore ;
- Le sel donne du goût ; mais c'est un redoutable tueur silencieux ;
- Le diabète, c'est la conspiration du silence. On ne guérit pas de diabète, mais on vit en bonne intelligence avec ;
- un médicament est un poison. Le non-respect des contre-indications et de l'observance débouche sur des dégâts collatéraux ;
- En religion comme en médecine quand il n'y a pas de foi-(le foie), il n'y a pas d'espoir.
- Les amateurs de l'auto-médication sont d'excellents candidats aux hépatites toxiques et aux néphrites toxiques.

Journée internationale des Droits des femmes

Le personnel féminin reconnaissant au Médiateur de la République



La Sous-directrice des Ressources Humaines, Tappa Pulchérie, a traduit, au nom des femmes de l'Institution, leur reconnaissance au Médiateur de la République

Après la célébration officielle, le dimanche 08 mars 2020, de la Journée internationale des droits des femmes, les femmes de l'Institution "Le Médiateur de la République" se sont retrouvées, le lendemain, avec leur premier responsable pour célébrer en interne cet événement. Le Médiateur de la République, Adama TOUNGARA, a remis à la soixantaine de femmes de

l'organe de médiation des roses en guise de reconnaissance pour leur énorme contribution à la bonne marche de l'institution. Aussi a-t-il invité au respect des droits des femmes et à leur intégration pleine et entière dans la société, afin que l'humanité avance sainement.

Avant lui, la présidente de la Mutuelle des agents du Médiateur de la République, Pulchérie Rolande Tappa,

sous-Directrice des Ressources humaines, a rendu hommage au Médiateur de la République pour sa politique de promotion au profit des femmes de l'Institution. Elle a rappelé les nombreux postes de responsabilité qu'occupent ces donneuses de vie au sein de cet organe de médiation, notamment les postes de Secrétaire général, de Directeur et de sous-Directeur.



Les femmes de l'Institution ont consacré cette célébration par une photo de famille autour de leur premier défenseur



COULIBALY Mariamou LATE faite Chevalier dans l'Ordre du mérite de la fonction publique



COULIBALY Mariamou LATE, secrétaire de Madame le Secrétaire Général de l'Institution "Le Médiateur de la République", a été faite Chevalier dans l'Ordre du Mérite de la Fonction publique pour avoir servi avec abnégation et devoir l'Administration. Elle a reçu sa médaille, le 16 janvier 2020 au cours d'une cérémonie qui a eu pour cadre l'Ecole Nationale d'Administration (ENA). Très heureuse, la récipiendaire a traduit ses remerciements au Médiateur de la République et reçu les félicitations de l'Institution. L'année dernière, quatre des agents avaient été distingués par la fonction publique. Il s'agit de Jacques

GNAMKEY, fait Commandeur qui a fait valoir ses droits à la retraite; de COULIBALY Sita, Chef du Service Finance, qui a reçu la médaille d'officier. GUEI Karidja et DOUIN Joseph Cyrille, respectivement Assistante au Secrétariat Général et responsable du Service Courrier, ont été élevés au Grade de Chevalier du Mérite de la fonction publique. Les décorations dans les différents grades de l'Ordre du Mérite de la fonction sont

des distinctions décernées chaque année, aux fonctionnaires et agents de l'Etat pour leur travail et leur engagement à la modernisation et à la performance de l'administration publique ivoirienne.

EQUIEN Sana Amir Amjad Soares comble de bonheur le couple EQUIEN

Le Gestionnaire des réseaux sociaux de l'Institution "Le Médiateur de la République", EQUIEN Morou Antoine, et son épouse Safiata ont vu leur famille s'agrandir avec l'arrivée du petit EQUIEN Sana Amir Amjad Soares, né le 04 décembre 2019, à Abobo.



GBERY Eric, heureux père

GBERY Yasha Chloé Epiphanie, née le dimanche 5 janvier 2020, au Fsu-Com de Yopougon Attié, vient illuminer la vie de GBERY Eric, chauffeur à l'Institution "Le Médiateur de la République" et de KONAN Dieudonné Lucie.



Et de trois pour le couple BRISSI

La famille Brissi s'est agrandie. En effet, BRISSI Marc-Joël Ezéchiel, né, le dimanche 29 décembre 2019 à Yopougon, vient de porter à trois le nombre des enfants du couple Brissi conduit par Jean Éric Brissi, chauffeur du Directeur de Cabinet de l'Institution "le Médiateur de la République".

*L'Institution s'associe au bonheur des trois couples EQUIEN, GBERY et BRISSI.
Et leur présente ses chaleureuses félicitations.*



LES DELEGATIONS DU MEDiateur DE LA REPUBLIQUE

DELEGATION du HAUT-SASSANDRA, du GOH, du LOH-DJIBOUA et de la MARAHOUE

Siège : Daloa, quartier Tazibouo route de
l'Université Lorougnon GUEDE

Contact : 88 87 23 56

DELEGATION du KABADOUGOU et du FOLON

Siège : Odienné, quartier résidentiel Nord en face
de la maison blanche

Contact : 48 56 47 72

DELEGATION de SAN-PEDRO, de la NAWA et du GBOKLE

Siège : quartier Balmer en face de la grande
Mairie, au RDC de l'immeuble Mohikrako

Contact : 48 43 71 04

DELEGATION du TONKPI

Siège : Man, en face de la CIE au 1er étage du
centre commercial ABIR

Contact : 48 45 35 71

DELEGATION du WORODOUGOU, du BERE et du BAFING

Siège : Séguéla, quartier Soukrougban

Contact : 48 55 99 54

DELEGATION du N'ZI, du BELIER, de l'IFFOU et du MORONOU

Siège : ancien quartier résidentiel, après la cité
japonaise.

Contact : 48 45 35 68

DELEGATION du GBEKE et du HAMBOL

Siège : Bouaké, quartier Ahougnanssou, route
CTE

Contact : 88 87 34 63

DELEGATION du CAVALLY

Siège : Guiglo, quartier Siéa-Yoro Nazareth,
derrière la Gendarmerie

Contact : 44 22 92 39

DELEGATION du GUEMON

Contact : 07 80 09 00

DELEGATION du GONTOUGO, et du BOUNKANI

Siège : Bondoukou, quartier Zanzan, près du
Camp militaire

Contact : 48 45 93 80

DELEGATION du PORO, TCHOLOGO et de la BAGOU

Siège : Korhogo, quartier Hollandais, derrière la
Préfecture de Police

Contact : 07 80 09 00